

# RÉAVIE UNE RÉGIE D'EAU MUNICIPALE

LA VILLE DE VIERZON ASSURE EN DIRECT  
LA GESTION DES SERVICES DE L'EAU POTABLE  
ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USÉES.

## BUDGET EAU POTABLE

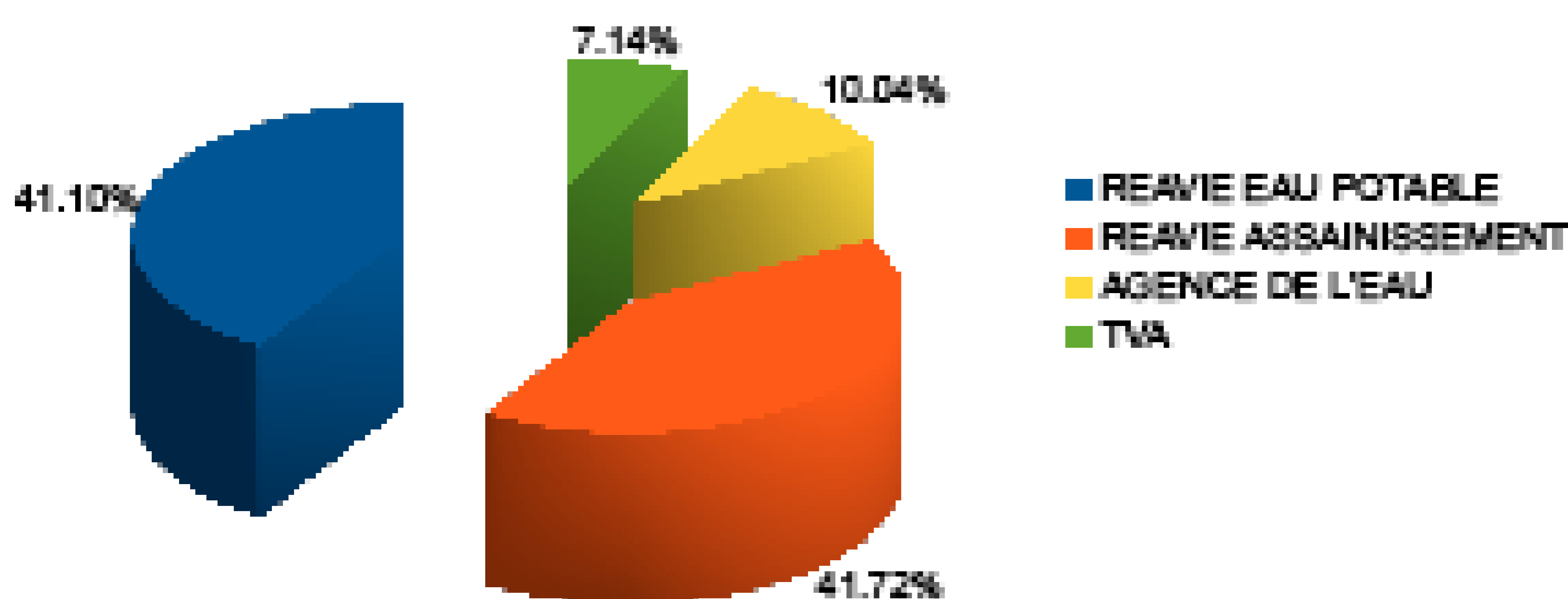
NATURE	RÉPARTITION
PRODUCTION ET DISTRIBUTION	45,29 %
AMORTISSEMENTS	17,89 %
AGENCE DE L'EAU	10,89 %
FRAIS DIVERS	9,83 %
REMBOURSEMENTS EMPRUNTS	7,37 %
PERSONNEL RÉAVIE	6,20 %
INTERVENTIONS DE TERRAINS ET RELEVÉS DES COMPTEURS	2,53 %

L'eau potable produite et distribuée par la régie de l'eau de Vierzon est facturée 2,25 € le m<sup>3</sup> (hors assainissement) soit 0,00225 €/litre alors que l'eau en bouteille coûte en moyenne 0,50 €/litre.

L'eau potable produite et distribuée par la régie de l'eau de Vierzon est de bonne qualité. C'est le produit alimentaire le plus contrôlé et le plus surveillé. Des contrôles quotidiens sont réalisés en continu à l'usine d'eau potable, ainsi que des contrôles réglementaires par l'Agence Régionale de la Santé toutes les semaines.

**BOIRE L'EAU  
DU ROBINET  
PERMET DE FAIRE  
DES ÉCONOMIES  
EN RÉDUISANT  
LES DÉCHETS.**

## DÉCOMPOSITION FACTURE D'EAU



L'eau peut avoir une odeur de chlore. Cela est dû au chlore ajouté afin de garantir la qualité bactériologique de l'eau durant son transport dans les canalisations. Pour faire disparaître ce goût de chlore, il existe plusieurs astuces :

- Laissez couler l'eau quelques instants,
- Remplissez une carafe 1 heure avant de la boire, le chlore s'évapore au contact de l'air, mais ne la conserver que 48 heures maximum.



POUR TOUTES QUESTIONS  
SUR L'EAU,  
RENSEIGNEZ-VOUS  
AUPRÈS DE RÉAVIE

